

Pêche plaisance sportive

Nautisme

Les plaisanciers se mobilisent pour l'environnement

La section des plaisanciers de Lannion accueillait samedi le comité des Côtes-d'Armor de la pêche plaisance sportive au centre aéré de Beg Léguer. L'occasion de rappeler les moyens que se donne l'association pour la défense de l'environnement.

Le comité départemental 22 affiche la sérénité. Ils sont de plus en plus nombreux à rejoindre la fédération nationale de la pêche plaisance sportive de France. « Nous constatons que nous sommes un groupe représentatif », souligne le président Jean Quinquis, de Plouezec. Le secrétaire de l'association est Pierre Le Gall, de Servel et trésorier Loïc Rolland, de Plestin-Les-Grèves. 32 associations de plaisance et de pêche à pied adhèrent au CD 22, soit une masse de



Les plaisanciers, studieux, souhaitent contribuer à la défense de l'environnement.

4 500 membres. « Nous voulons sortir d'un système de défense pour nous mobiliser pour la promotion. Notre but est de rester indépendant, tout en se montrant responsable. L'état d'esprit du plaisancier est d'informer et de communiquer, c'est pourquoi nous allons valoriser les pancartes d'accès aux ports et diffuser le guide des bonnes pratiques de toutes les pêches en mer : du bord, à pied et en bateau, un document incontournable », explique le secrétaire. Déjà, les relations avec les pêcheurs professionnels sont de plus en plus cordiales. L'association s'investit dans la protection du bassin versant du Léguer et souhaiterait que les Affaires maritimes soient

dotés de plus de moyens pour optimiser leur action. Le CD 22, qui regrette au passage que la charte du Grenelle de l'Environnement

ne soit toujours pas signée, s'inscrira dans le collectif de lutte contre les algues vertes. Même les filets des pêcheurs sont en effet trop souvent remplis d'algues.

Enfin, Jean Quinquis aimerait aussi trouver le moyen d'associer à ces actions ceux qui pratiquent la pêche journalière : « Ils n'ont pas de points d'attache et sont donc difficiles à contacter », constate le président.

E. R.

Les Journées nationales de la pêche auront lieu les 4, 5 et 6 juin, l'opportunité de présenter le programme d'été. Le 8 août, ce sera la Fête de la mer à l'île Grande.